

Ouagadougou, le 24 MARS 2025

N° 25-00237 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers en Gestion du Patrimoine Culturel, session 2025.**

Ce sont :

CONSEILLERS EN GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO FELIX	371241	B18129045	23/11/94
2°	KOMI AOUA	216647	B11621934	31/12/78
2°	NAGALO ALIMATA	354657	B11716352	02/07/81
4°	CONGO MARIAM	225814	B20859405	20/06/84
5°	DABRE GEORGES	225817	B10891437	23/04/86
5°	ZONGO WEND-KUNI ALFRED BRUNO	344867	B19484475	30/07/93
5°	SIDIBE DRISSA	216648	B9803900	22/02/85
8°	TIENDREBEOGO MAMOUNATA	238492	B10039670	25/05/86
8°	MILLOGO CHRISTINE	324965	B14214848	20/11/84
10°	KABORE KYSMALGUEDA AUBIN	216645	B10864040	01/03/79
11°	KANSSAMA TAMOU CHARLES	216646	B12686419	04/06/81
12°	OUEDRAOGO DAOUDA	354655	B16799368	12/03/91
13°	PARE VENCESLAS SOU	225819	B13245611	28/09/82
13°	OUATTARA BOUBACAR	211807	B10413820	09/07/80
15°	NIKIEMA KOULIPOKO ROSALIE	345444	B11530738	13/06/82

Arrêté la présente liste à 15 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

CONSEILLERS EN GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail